

DECISION 08/26

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Marché à bons de commande – Travaux Entretien de voirie 2026-2029

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la consultation effectuée et les offres reçues,

Considérant l'avis de la Commission d'Ouverture des plis réunie en date du 26 février 2026,

DECIDE

D'attribuer le marché à bons de commande pour les travaux d'entretien de voirie des années 2026 à 2029 à l'entreprise :

SAS ROGER MARTIN Etablissement ROGER CUENOT, 60 route de Besançon 25271 LEVIER
pour un montant total de 900 338 € HT soit 1 080 405.60 € TTC.

Arbois, le 05 mars 2026

La Maire,

Valérie DEPIERRE

